Monsieur Jean Bosco Ndikumana Ministre de la Justice et Garde des sceaux Chaussée Prince Louis Rwagasore BP 1880 Bujumbura BURUNDI

, le janvier 2008

Monsieur le Ministre de la justice,

La FIACAT (Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) m'informe de la situation dramatique des femmes et des fillettes victimes de viol dans votre pays. Depuis la fin de la guerre civile, les témoignages attestent de la persistance d'un taux alarmant de viol et de violences sexuelles et des difficultés presque insurmontables pour les victimes d'accéder à la justice et aux réparations.

Entre 2004 et 2006, l'organisation non gouvernementale *Médecins sans frontières* a reçu chaque année une moyenne de 1 346 témoignages de femmes déclarant avoir été violées. Une grande partie de ces viols (jusqu'à 60 %) concernaient des mineures.

Les autorités burundaises n'exercent pas la diligence requise pour empêcher ces viols ni pour mener des enquêtes débouchant sur des poursuites. Les responsables de ces crimes échappent donc le plus souvent aux sanctions. Découragées par l'inutilité d'engager une procédure judiciaire, les victimes sont même réticentes à dénoncer le viol qu'elles ont subi car elles craignent les représailles et la réprobation sociale.

Devant la gravité de la situation, je demande instamment au gouvernement du Burundi de prendre toutes les mesures nécessaires pour :

- condamner clairement et publiquement la violence contre les femmes et en particulier le viol, un crime dont les auteurs doivent être jugés et punis conformément à la loi ;
- réformer le comportement et les pratiques de la police et de l'appareil judiciaire pour qu'ils remplissent vraiment leur rôle en enquêtant sérieusement sur les cas de viols signalés, afin de traduire les responsables en justice et d'accorder réparation aux victimes;
- mettre en place dans tout le pays, y compris dans les zones rurales, un programme de soutien, de protection et d'assistance juridique pour les victimes de viol, en appui et en collaboration avec les ONG spécialisées.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à mes préoccupations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jméno Adresa Podpis